
 <p>ARBR ARBR Association des Résidents du Bois Raguenet</p>	<p align="center"><b>PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19</b></p> <p align="center">Mise à jour SAISON <b>2021-2022</b></p>
<p align="center"><b>ACTIVITE</b></p>	<p align="center"><b>TRICOT ET PAPOTAGE</b></p>
<p>Type de pratique</p>	<p align="center"><del>Individuelle</del> Collective</p>
<p><b>Référent COVID</b></p>	<p>L'Animateur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses participants.</p>
	<p><b>Les mesures sanitaires, dont le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont régis par des mesures nationales et/ou préfectorales susceptibles d'évolution. Les adhérents et les animateurs seront informés des changements, et le site <a href="http://www.arbr.fr">www.arbr.fr</a> onglet COVID sera mis à jour.</b></p>
<p><b>Protocole Adhérent</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Passe Sanitaire et Pièce d'Identité</b></li> <li>-Masque</li> <li>-Gel Hydro-alcoolique (Gel HA)</li> <li>- Ses matériels/ fournitures</li> </ul>	<p><b>Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant le cours.</b> L'adhérent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrive à l'heure et attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que l'Animateur vienne ouvrir la porte d'entrée ;</li> <li>- <b>présente son Passe Sanitaire à l'Animateur et a sur lui une pièce d'identité, en cas de contrôle par une personne habilitée ;</b></li> <li>- Monte directement à l'étage en évitant les croisements dans l'escalier ;</li> <li>- Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA <b>avant de s'installer</b> en salle ;</li> <li>- S'installe en respectant les règles de distanciation ;</li> <li>- Dépose ses effets personnels sur le dossier de sa chaise</li> <li>- A la fin du cours, quitte rapidement la salle, et ne stationne pas dans l'escalier, ni dans le hall.</li> <li>- Utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié ;</li> </ul>
<p><b>Protocole Animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Passe Sanitaire et Pièce d'Identité</b></li> <li>- Masque</li> <li>- Gel HA</li> <li>- Ses matériels/fournitures</li> <li>- Fiche de présence ARBR</li> <li>- Registre Mairie si présent</li> </ul>	<p>Le port du masque est obligatoire à tout moment pour l'Animateur et il :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA au début et à la fin de chaque cours ;</li> <li>- Verrouille et déverrouille la porte d'entrée ;</li> <li>- <b>Vérifie la validité du Passe Sanitaire de chaque participant ;</b></li> <li>- S'assure du lavage des mains par les adhérents ;</li> <li>- Positionne les emplacements des élèves en respectant les règles de distanciation ;</li> <li>- Renseigne cours par cours le <b>la fiche de présence des élèves</b> ; le Registre d'occupation des salles si présent</li> <li>- Aère la salle à chaque fin de cours.</li> </ul>
<p><b>Protocole Matériel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désinfectant virucide</li> <li>- Papier essuie-tout</li> </ul>	<p>L'animateur organise avec les participants la désinfection des matériels et mobiliers mis à disposition avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) en fin de cours.</p>
<p><b>Protocole locaux</b></p>	<p>Salle municipale Séquoia - entretien par la Ville d'Orvault</p>
<p>Date et Version du document</p>	<p>V2 – 01 Janvier 2022</p>
<p align="center"><b>Signatures</b></p>	<p align="center">   L'ARBR <span style="float: right;">le Professeur</span> </p>

